



Document trimestriel

Les bénéficiaires du RSA

Sarthe

Situation au 31/03/2013



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin mars 2013 en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Sarthe s'établit à 8 206 (9 075 en incluant les catégories D et E), soit une détérioration par rapport au mois dernier (+1,6% ; +133 par rapport à fin février 2013).

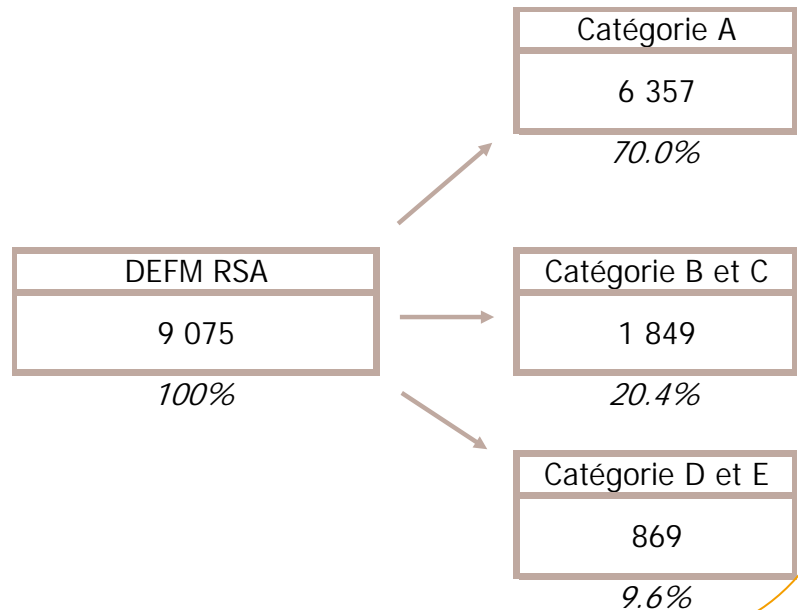
Les bénéficiaires du RSA représentent 18,9% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (70,0%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (32,5% contre 20,4%).

En Sarthe, à fin mars 2013, on dénombrait 8 206 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,9% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi départementale. A fin mars 2013, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de 12,8% sur un an en catégories ABC alors que la hausse s'élève à +11,6% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

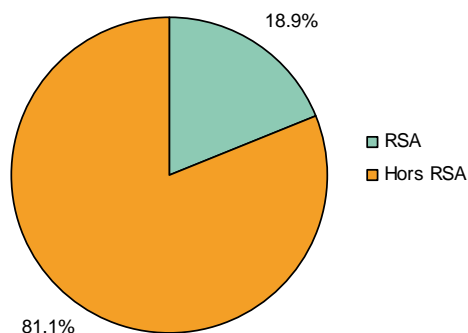
Répartition des bénéficiaires par catégories – Sarthe



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Poids des bénéficiaires RSA cat ABC (Mars 2013)



On dénombre 9 075 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (70,0% sont en catégorie A, 20,4% en catégories B et C).

En mars 2013, 8 206 bénéficiaires du RSA sont inscrits en catégorie ABC (18,9% de la DEFM départementale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (81,9%). Parmi ces droits payables, 66,6% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

En évolution annuelle, les orientations sont disparates selon les catégories. La plus forte augmentation concerne la catégorie A (+15,9%) tandis que les demandeurs d'emploi RSA en catégorie C enregistrent une baisse de leurs effectifs (-6,1%).

Répartition des bénéficiaires RSA par type de RSA

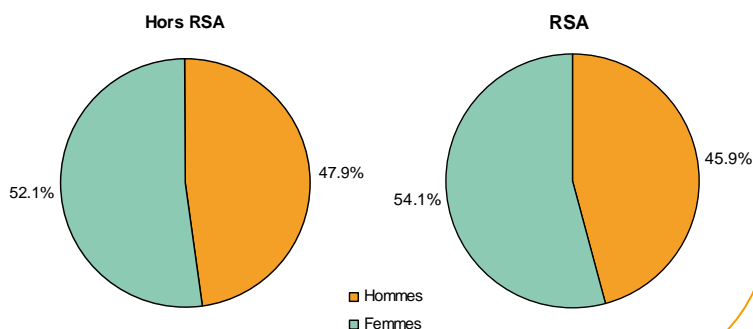
	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	1 045	4 198	522	592	6 357	15.9%
Catégorie B	214	185	386	297	1 082	11.3%
Catégorie C	230	92	86	359	767	-6.1%
TOTAL A,B,C	1 489	4 475	994	1 248	8 206	12.8%
Catégorie D	70	88	46	86	290	2.5%
Catégorie E	102	133	95	249	579	6.8%
TOTAL	1 661	4 696	1 135	1 583	9 075	12.1%

Caractéristiques des bénéficiaires

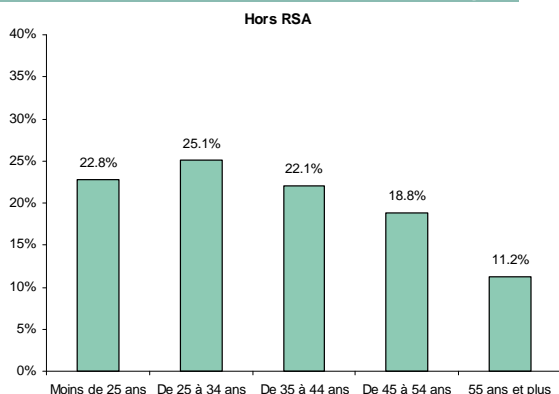
54,1% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est nettement supérieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-54 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 10,5 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité diminuer de 14,3 points et seulement 8,5% d'entre eux perçoivent le RSA.

Répartition des bénéficiaires par sexe – Mars 2013



Poids des bénéficiaires RSA par tranche d'âge



Poids des bénéficiaires par niveau de formation et de qualification – Catégories ABC

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	7.2%	4.8%
NIV III	9.4%	5.0%
NIV IV	20.1%	14.3%
NIV V	46.2%	46.8%
NIV V bis	6.7%	9.9%
NIV VI	10.4%	19.2%

	Hors RSA	RSA
Ouvrier non qualifié	3.5%	5.9%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	26.9%	27.0%
Employés non qualifiés	17.1%	26.9%
Employés qualifiés	41.2%	35.3%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	11.2%	4.9%

46,8% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs sans diplôme (19,2%) et les détenteurs du baccalauréat (14,3%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-5,8 points). A l'inverse les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (19,2% contre 10,4%).

35,3% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les ouvriers spécialisés ou qualifiés (27,0%) et les employés non qualifiés (26,9%).

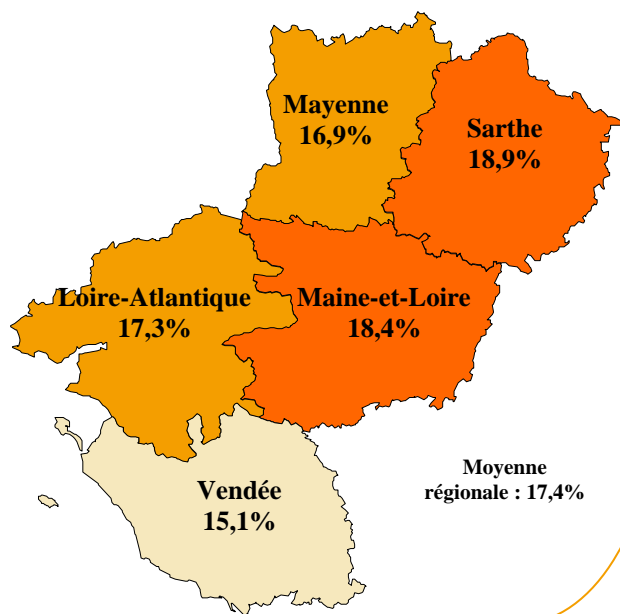
En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-6,3 points) et les employés qualifiés (-5,9 points). Les ouvriers qualifiés sont légèrement surreprésentés (+0,1 point). La faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 9,8 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 2,4 points entre les deux populations.

Les 15 métiers les plus recherchés par les bénéficiaires RSA (Mars 2013)

ROME	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K1304 Services domestiques	710	2
K2204 Nettoyage de locaux	608	5
K1303 Assistance auprès d'enfants	292	1
K1302 Assistance auprès d'adultes	285	9
A1203 Entretien des espaces verts	253	11
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	243	3
N1103 Magasinage et préparation de commandes	240	4
D1507 Mise en rayon libre-service	218	12
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	192	7
N1105 Manutention manuelle de charges	187	14
D1505 Personnel de caisse	172	15
G1603 Personnel polyvalent en restauration	170	30
F1606 Peinture en bâtiment	149	16
F1704 Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	142	32
H2909 Montage-assemblage mécanique	142	6

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, les services domestiques se positionnent en tête avec 710 bénéficiaires, soit 8,7% de la population totale RSA. Viennent ensuite le nettoyage de locaux avec plus de 600 demandeurs (7,4%) et l'assistance auprès d'enfants (3,6%) avec plus de 290 bénéficiaires en recherche. En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Les services domestiques, le nettoyage de locaux, l'assistance auprès d'adultes, l'entretien des espaces verts, la mise en rayon libre-service, la manutention manuelle de charges et le personnel de caisse semblent être privilégiées dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la peinture en bâtiment (16^{ème} rang hors RSA), du personnel polyvalent en restauration (30^{ème} rang hors RSA) et de la préparation du gros œuvre et des travaux publics (32^{ème} rang hors RSA).

Poids des bénéficiaires RSA par département



Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 18,9% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (18,4%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (16,9%) et la Loire-Atlantique (17,3%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (15,1%). Ces taux sont en forte augmentation depuis 3 ans (de +2,4 points en Mayenne à +4,5 points pour le Maine-et-Loire).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas du Mans (22,0%), d'Angers (21,7%), de Nantes (20,5%). La Roche-sur-Yon est le seul bassin important à être inférieur au seuil régional (16,7%). Autre grand pôle démographique, le bassin de Saint-Nazaire affiche une part de bénéficiaires RSA de 16,1%.

Parmi les bassins ruraux, Laval (17,4%) et Saumur (17,2%) sont les plus touchés. Cependant le poids des bénéficiaires RSA n'est pas uniforme. Beaupréau connaît le taux le plus faible avec 9,4% de bénéficiaires RSA contre 17,2% pour Saumur.

La Vendée est le seul département à avoir tous ses bassins en dessous du seuil régional.

Poids des bénéficiaires RSA par bassin

